

L'Assemblée générale de Railcoop valide la poursuite d'activité

L'Assemblée générale des sociétaires de Railcoop, réunie ce samedi 7 octobre, a validé la stratégie proposée par le Conseil d'administration.

Les sociétaires ont voté à **88,5 % en faveur de la poursuite de l'activité**.

Ils et elles ont également voté à **85,5 % en faveur de la poursuite des négociations** avec le Fonds d'investissement espagnol Serena Partners.

Ce très large soutien exprimé par nos sociétaires (6000 votants, avec une participation de 42 %, taux élevé pour une coopérative) est un encouragement précieux pour la gouvernance de Railcoop.

Toutefois, si ce vote était indispensable pour continuer à porter notre projet, les difficultés financières de Railcoop demeurent.

La coopérative évalue depuis plusieurs jours sa capacité de recapitalisation à très court terme, qui permettrait une continuation d'activité.

Par ailleurs, un courrier a été envoyé au président de la République pour solliciter une entrée de l'Etat au capital social de Railcoop. A l'heure où 700 millions d'euros sont prévus pour les grandes villes (RER métropolitains), un engagement de l'Etat témoignerait de son intérêt pour la desserte des territoires ruraux.

Nous tiendrons un point presse en visioconférence dans une semaine, lundi 16 octobre à 14h30, pour vous exposer la stratégie de la coopérative.

Un lien d'inscription vous sera adressé la semaine prochaine.





www.railcoop.fr

Contact Presse : presse@railcoop.fr

Cet email a été envoyé à @, cliquez ici pour vous désabonner.

Railcoop - SCIC SA à capital variable - 2 Avenue d'Aurillac - 46100 Figeac - France

[Railcoop, le train citoyen](#)

Première Société Coopérative d'Intérêt Collectif dédiée au ferroviaire, Railcoop rassemble les citoyens, les entreprises et les collectivités autour d'un objectif commun : concevoir des services ferroviaires adaptés aux besoins de tous les territoires. Railcoop compte aujourd'hui plus de 14 000 sociétaires.